

N° 605 mars 2021

N°CPPAP 0220s07170

Fédération FO de la métallurgie

# le journal



[www.fo-metaux.org](http://www.fo-metaux.org)

## La guerre des étoiles

**Entre changement de modèle économique sur fond de rivalités géopolitiques et challenges technologiques, l'avenir du secteur spatial où travaillent de nombreux métallos FO se révèle riche en défis, qui peuvent être autant d'opportunités.**

Greif - p.15  
Se battre pour l'emploi

Photonis - p. 16  
L'Odyssée d'une pépite technologique

USM 13 - p.18  
Amplifier le développement

# Sommaire



*Ce mensuel est le vôtre...*

*Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,*

*"FO Métaux LE JOURNAL" est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.*

*Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.*

*Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.*

*Faites-nous part de vos expériences syndicales.*

*Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :*

*Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87*

## Chiffres à connaître :

**SMIC horaire brut :** 10,25 euros

**SMIC brut mensuel :** 1554,58 euros

**Plafond de la sécurité sociale :**

3 428 euros par mois

(pour l'année 2021 : 41 136 euros)

**Coût de la vie :**

+0,2 % en janvier (+0,1 % hors tabac) ;

+0,6 % en glissement sur les 12 derniers mois (-0,3 % hors tabac).

**Chômeurs :** 3 574 300

(catégorie A, publiés le 27 janvier 2021)

**Indice de référence des loyers :**

130,52 (4<sup>ème</sup> trimestre 2020).

**Taux d'intérêt (23 février) :**

-0,48 % au jour le jour.

## 3 Editorial

## 4 Le dossier

*La guerre des étoiles* 4-9

## 11 L'actu en bref

*Pénurie de puces...* 11

## 15 Actualité sociale

*Greif : se battre pour l'emploi* 15

*Lear Feignies : grève éclair pour une prime méritée* 15

*Photonis : l'odyssée d'une pépite technologique* 16

## 17 Actualité syndicale

*Elections TPE : la boîte à outils FO Métaux* 17

*USM des Bouches-du-Rhône : amplifier le développement* 18

*Valeo : la vigilance reste de mise* 19

*USM de Normandie : renforcer la dimension régionale* 19

## 20 Infos

*USM d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan : tout pour le développement* 20

*Jo Salamero nous a quittés* 20

## 21 Vos droits

*Le contrat de sécurisation professionnelle* 21

## 22 Jeux

*Des métaux et des mots* 22



Et toujours  
l'information  
en ligne sur...  
[www.fo-metaux.com](http://www.fo-metaux.com)



Nos actions quotidiennes pour défendre, préserver et développer notre industrie ne se font pas sans mal. Fort heureusement, nous engrangeons, avec nos syndicats et nos délégués FO, des victoires sur des dossiers industriels, dont les Chantiers de l'Atlantique, la CNIM et Photonis. Par nos interventions auprès des politiques tant nationaux, régionaux que locaux et notre détermination collective au sein de FO, nous avons pu contribuer à sauver ces trois fleurons industriels. Nous avons ainsi évité la mainmise de pays étrangers qui auraient fini soit par piller les savoir-faire et les technologies des Chantiers de l'Atlantique, soit par démanteler la CNIM, avec les risques pesant sur ces différents secteurs stratégiques pour notre pays, ou encore s'approprier l'optronique de Photonis, pourtant capitale pour l'armée française.

Pour autant, avec nos représentants, nous restons prudents sur le devenir de ces trois fleurons industriels, car, par exemple, à la suite de l'échec du rachat par Ficantieri des Chantiers de l'Atlantique, nous nous étonnons de l'intérêt soudain de l'un des actionnaires de Bricorama pour l'industrie navale. Tout comme après l'échec du rachat par un groupe américain, nous nous interrogeons sur la reprise rapide de Photonis par le fonds européen HLD. Il aurait apparemment une vision industrielle de long terme et des engagements de doubler le chiffre d'affaires d'ici 5 à 10 ans avec un renforcement de la R&D.

Sur d'autres dossiers industriels, nous contribuons à peser sur les décisions politiques et sur les industriels afin d'essayer de s'orienter vers une stratégie industrielle intégrant les enjeux de relocalisation ou de localisation nécessaires pour éviter les ruptures d'approvisionnement et la dépendance de l'industrie française et européenne envers les pays asiatiques. Prenons là aussi un exemple récent : en pleine crise sanitaire mondiale, les constructeurs et les équipementiers automobiles européens sont impactés depuis plusieurs semaines par un phénomène conjoncturel industriel dépendant en particulier du bon vouloir et des choix d'un fournisseur asiatique !

Au regard de l'actualité, les constructeurs et les équipementiers français ne sont malheureusement pas épargnés par la pénurie de composants automobiles, avec les impacts forts que cela peut engendrer sur la production des véhicules et la désorganisation du travail dont les salariés ne sont

## Avec FO, pour la souveraineté industrielle

pas responsables. Cette tension d'approvisionnement, dont les causes sont multifactorielles, traverse en fait de nombreux secteurs industriels depuis plusieurs mois déjà. Or, l'intégration accrue de nouvelles technologies incluant des circuits intégrés dans les véhicules, couplée à une forte hausse de la demande ainsi qu'à la pandémie mondiale de la Covid-19, mettent en exergue les nombreuses difficultés d'approvisionnement de ces matières. En effet, 70 % des commandes dépendent d'un seul fournisseur : le taiwanais TSMC.

La question récurrente soulevée par notre Fédération de la souveraineté industrielle de la France se pose donc à nouveau, soulignant une fois de plus les nombreuses lacunes des stratégies nationales et européennes. La pénurie de semi-conducteurs est un sujet porté par FO Métaux au sein de la PFA (Plateforme automobile) dans le cadre de la négociation d'un avenant au Contrat Stratégique de Filière signé en 2018 entre les différents partenaires du secteur de l'automobile. Nous porterons également ce sujet par le biais du CSF électronique qui doit se réunir début mars.

Dans la foulée des difficultés liées aux semi-conducteurs, nous avons proposé un groupe de travail à Bercy pour réfléchir à une stratégie nationale. Nous avons appris qu'une réunion avait eu lieu le 10 février à Bercy avec les constructeurs, la PFA de l'automobile et le CSF électronique, mais malheureusement sans les organisations syndicales ! Nous allons donc défendre, dans le cadre des prochaines réunions du Conseil National de l'Industrie (CNI), nos positions pour une stratégie industrielle nationale et européenne. Le 16 février, nous avons noté avec satisfaction que pour les composants électroniques, Bruxelles et Paris veulent une filière européenne pour l'automobile, ce qui est de bon augure, tout en sachant que de nombreux autres secteurs industriels français ont également besoin des composants électroniques et qu'il faudra donc élargir cette ambition.



Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie

Directeur de la publication :  
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metiaux.fr

## La guerre des étoiles

**Entre les exploits de Space X, la mission lunaire chinoise Chang'e, la sonde martienne Hope des Emirats Arabes Unis ou la rencontre de la sonde japonaise Hayabusa 2 et de l'astéroïde Ryugu, l'espace s'invite régulièrement à la Une de l'actualité. Fruits des évolutions profondes de l'industrie spatiale au cours de la dernière décennie, ces faits d'armes ne sont que la partie la plus visible des bouleversements à venir dans le secteur, où travaillent de nombreux métallos. Entre changement de modèle économique sur fond de rivalités géopolitiques et challenges technologiques, l'avenir du secteur spatial se révèle riche en défis, qui peuvent être autant d'opportunités.**

Les virus survivent-ils dans l'espace ? Rien n'est moins sûr, mais la Covid-19 n'a pas eu besoin d'aller aussi loin pour impacter l'industrie spatiale, qui a connu, comme l'ensemble des secteurs économiques, un fort ralentissement depuis que la pandémie s'est installée. Retards sur le chantier du nouveau pas de tir d'Ariane à Kourou, difficultés d'accès à des bancs de tests, réduction du nombre d'équipes techniques, décalage des calendriers de lancement, arrêt de nombreuses chaînes de production de satellites ou encore assèchement des financements privés pour de nombreux opérateurs émergents : comme dans toutes les grandes industries, il y aura un avant et un après Covid-19. Reste que la plupart des bouleversements en cours dans le spatial avaient pris naissance bien avant la crise et que la France tarde à y réagir.

Au niveau mondial, l'industrie spatiale représente un gâteau de 366 milliards de dollars, selon les estimations de la Satellite Industry Association pour 2019. Près de 1 000 satellites devraient être lancés chaque année durant la décennie 2020. La France figure encore parmi les acteurs de premier plan. Forte de son expérience et des savoir-faire des 20 000 salariés de ce secteur de pointe, elle se veut incontournable, mais pour com-

core ? En 2014 déjà, dans son livre blanc sur l'industrie spatiale, notre organisation pointait le risque que faisait peser la montée en puissance des petits satellites sur l'équilibre de la filière française en ce domaine. De fait, les nombreux projets liés aux constellations de satellites ont favorisé l'émergence de nouveaux acteurs qui viennent directement concurrencer les savoir-faire tricolores, tout en jouant en plus sur le facteur prix. Au-delà, c'est aussi une doctrine qui fait primer l'accès à l'espace via la maîtrise des lanceurs qui domine encore, alors que le marché est en train de changer de modèle industriel et économique, mettant en jeu la survie des acteurs français. Les constats formulés alors par les métallos FO n'ont rien perdu de leur pertinence lorsque FO Métallos a publié le deuxième volet de son livre blanc sur le spatial, en 2019, et ses propositions et revendications demeurent tout aussi urgentes.

### Une nouvelle concurrence

En opérant un petit retour en arrière, il devient rapidement évident que la situation actuelle du secteur spatial est l'une des conséquences inattendues de la crise de 2008. A l'époque désireux de réduire la voilure des programmes spatiaux sans faire trop de dégâts dans l'industrie spatiale, le gouvernement américain met de côté les vols habités (hors programme ISS, qui passe par le Soyouz russe) et décide de promouvoir l'émergence d'un nouveau secteur spatial privé. C'est dans ce contexte qu'ont commencé à se développer les sociétés comme SpaceX, d'Elon Musk, ou Blue Origin, l'entreprise de Jeff Bezos, le patron d'Amazon. La NASA s'est trouvée un peu déstabilisée par l'arrivée d'acteurs privés et a dû reconstruire ses relations avec eux, aboutissant à une réorganisation du secteur via la mise en place de partenariats entre le public et le privé. L'agence spatiale n'achète plus de matériel comme elle le faisait avant auprès de Boeing ou Lockheed Martin : elle achète un service de transport, laissant à l'industriel le choix de son programme technique en échange de la manne publique. La consé-



*De nombreux lanceurs défient Ariane.*

bien de temps en-

quence ? Une explosion de la concurrence. Outre de nouveaux acteurs étatiques, comme l'Inde, une myriade d'intervenants privés sont venus se greffer aux programmes spatiaux. En Chine, OneSpace, iSpace et LandSpace font partie de la dizaine de startups –très liées à l'Etat– ayant émergé et proposant déjà des services de lancement. Au Japon, Mitsubishi Heavy Industries est un partenaire incontournable du lanceur national. L'Inde, l'Iran, Israël ou encore la Corée du Sud et sa voisine du Nord ont également des capacités de lancement, parfois développées avec le concours d'acteurs privés. En Europe, Ariane 5 a longtemps été un indéboulonnable leader sur le marché des lancements de satellites, mais la révolution Space X, avec son pari réussi de lanceur réutilisable a changé la donne. Certes, la captation des lancements institutionnels américains à prix d'or lui permet de casser les prix sur le marché, mais il n'en pose pas moins la question de la pertinence de cet accès à l'espace à tout prix.

## Réduire les coûts

D'autant que l'arrivée de Space X et d'autres sociétés ne s'est pas cantonnée aux lanceurs, mais concerne aussi les autres marchés spatiaux, et notamment celui des satellites (voir article p. 6), dont les évolutions ont-elles-même entraîné celle... des lanceurs. La réponse française et européenne a néanmoins un nom : Ariane 6. Le projet a été développé avec une ligne directrice claire : réduire au maximum le coût par kilogramme de charge utile placé en orbite, en le divisant par deux par rapport à ce qui se faisait avec Ariane 5, et gagner en flexibilité au niveau des orbites sur lesquels le lanceur est en mesure de placer les satellites. Il faudra qu'Ariane 6 coûte 30 à 40 % moins cher que sa grande sœur pour être compétitive. Concrètement, le moteur de l'étage supérieur, désormais rallumable, offre la possibilité d'atteindre une large gamme d'orbites. Au-delà, des efforts ont été faits pour mutualiser certains éléments d'Ariane 6, comme les boosters, avec pour objectif de réduire les coûts tout en favorisant de meilleures cadences de production. La conception du nouveau pas de tir s'inscrit dans la même logique. Face aux nombreuses incertitudes pesant sur les évolutions du spatial, la véritable prouesse d'Ariane est peut-être là : avoir su, malgré une gouvernance complexe de l'Europe spatiale, mettre au point une réponse rapide et à coût réduit, conçue avec les technologies disponibles, pour répondre aux besoins de compétitivité et de flexibilité indispensables pour répondre aux demandes des clients. Pour un lanceur réutilisable européen, il faudra néanmoins attendre 2030, l'agence spatiale européenne venant tout juste de confier un contrat de 33 millions d'euros à Ariane-Group pour lancer la première phase du développement des démonstrateurs (Themis et Prometheus) d'étage principal et de moteur réutilisables. Ariane reste un champion, avec plus de 70% des lancements de satellites géostationnaires en 2020, mais pour combien de temps son modèle restera-t-il le bon ?

## La nécessité d'une stratégie spatiale

Pour FO Métaux, face à la concurrence mondiale exacerbée (pays émergents, fiscalité différenciée, nombre d'acteurs, parité monétaire) il est impératif pour la France de maintenir les compétences et de retrouver une ambition industrielle forte, qui n'aura de sens qu'au sein de l'ensemble européen, la concurrence directe avec les USA ou la Chine n'étant pas envisageable. Plus que jamais l'avenir des activités spatiales, en Eu-

rope notamment, dépend de décisions publiques qui en conditionnent la pérennité, à commencer par la capacité des États à organiser la mise en place d'écosystèmes industriels autour de quelques grands programmes ambitieux, par une politique de commandes publiques ciblées et intelligentes. Ensuite, par l'adoption d'une véritable stratégie industrielle, notamment par la France, où l'État doit renforcer son rôle d'actionnaire sur le long terme, en s'assurant que les exigences financières imposées aux sociétés satellitaires ne viennent pas compromettre gravement leur développement et leur pérennité. Il faut sanctuariser les budgets spatiaux et accentuer le financement de grands programmes, pourquoi pas même créer une ligne « souveraineté technologique spatiale » au sein de la BPI, et favoriser une meilleure intégration des sociétés privées à l'ensemble. La France ne pouvant financer tous les domaines au même niveau, il faudra bien évidemment choisir, en fonction de critères scienti-



*Le centre de Kourou a bénéficié de lourds investissements.*

fiques, industrielles et d'emplois ou pour des raisons de souveraineté nationale, les « combats » à mener. L'initiative privée prend une part croissante, attirant l'attention de fonds d'investissement de plus en plus nombreux et importants, et générant, d'année en année, un nombre très significatif d'opérations de levée de fonds ou de croissance externe par acquisition. Pour FO Métaux, cela signifie une vigilance accrue face aux évolutions du secteur pour éviter que la logique financière que les métallos ne connaissent que trop bien ne fasse payer aux salariés le prix de la course aux étoiles.

## Les satellites et l'exploration : viser la lune

**Avec près de 1 000 satellites à mettre en orbite tous les ans sur la prochaine décennie, le secteur explose. La France n'y manque pas d'atouts. Les conserver demandera stratégie et efforts.**



Si l'aventure spatiale s'impose comme l'une des grandes prouesses scientifiques et technologiques de ces dernières décennies, ses applications dans la vie courante sont devenues incroyablement banales. Chaque utilisateur de téléphone portable utilise ainsi quotidiennement les services d'environ 40 satellites, tandis que les systèmes de navigation (GPS ou Galileo) ont entériné les cartes routières pour les déplacements. La dépendance aux satellites est d'autant plus forte que d'eux dépendent certaines décisions collectives cruciales. Par exemple, sur la cinquantaine de paramètres qui permettent de mesurer le réchauffement climatique, près de la moitié ne sont accessibles que depuis l'espace. Aujourd'hui, les applications spatiales évoluent, se réorientent et se concentrent sur les besoins de l'utilisateur final : le citoyen, qui demande toujours plus de connectivité à très haut débit dans le cadre de sa mobilité. Pour répondre à ces critères, face aux satellites traditionnels, les constellations de mini satellites en orbite basse (< 2000 km) s'imposent, avec deux atouts majeurs : une meilleure revisite (soit la capacité à survoler un même point de la planète avec une plus grande fréquence) ainsi qu'un temps de latence des communications réduit du fait d'être plus proche de la Terre que les satellites en orbite géostationnaire (36 000 km). Avec la tendance à la miniaturisation des satellites, ceux-ci se posent en compléments, voire en concurrents des infrastructures terrestres. Dans le même temps, cette miniaturisation produit deux effets majeurs : une réduction du coût d'accès à l'espace, posant la question de l'avenir du leadership européen en ce domaine ; la possibilité d'appliquer les techniques de production de masse aux satellites, facteur de réduction supplémentaire du coût de l'infrastructure spatiale elle-même. Il s'agit là d'une transformation profonde, qui devrait inviter les Européens à s'organiser pour y faire face. Ils semblent vouloir le faire, puisque fin 2020, l'Union



*Le satellite européen Sentinel 6, dédié à l'observation océanographique, a été lancé par Space X*

européenne a annoncé son intention d'étudier dans le cadre du plan de relance 2021-2027, le lancement de sa propre constellation, présentée comme "une infrastructure de souveraineté".

### La course aux constellations

A la croisée de ces chemins, Space X a su innover en se lançant dans la mise en orbite de constellations de satellites avec son Starlink, tirant à la fois profit des dernières avancées technologiques et essayant de développer une activité moins dépendante des programmes spatiaux publics. Amazon lui a emboîté le pas (de tir) avec sa galaxie baptisée Kuiper et, malgré ses récents déboires, OneWeb reste dans la course à l'orbite basse. 2021 devrait néanmoins permettre à l'Europe de rattraper son retard dans le domaine des constellations. Arianespace participe ainsi, aux côtés de huit autres acteurs de la filière spatiale européenne, à une première étude de faisabilité d'une future constellation européenne. Elle permettrait de sécuriser, dans le cloud, les données

des entreprises, agences et Etats européens, et de lancer des services d'internet pour tous, chassant sur le terrain d'Elon Musk et ce qui sera un autre marché directement lié à l'espace : les données (voir p.8). La France n'est pas en reste et devrait dans les années à venir remplacer son système Argos actuel par une constellation de satellites, Kinéis. Là aussi, les premières expérimentations sont en cours.

## Le business de la miniaturisation

Pas question de concurrence avec les satellites de plus grande taille, qui offrent des informations – images, données – avec une précision incroyable. Et qui dit précision incroyable dit équipements volumineux. Pour ces usages là – par exemple l'imagerie de précision par satellite – la taille des équipements exclut de fait les mini-satellites. Des acteurs comme le CNES, Airbus DS ou Thales sont appelés à rester leaders en ce domaine. La construction des nanosatellites et autres mini-satellites promet par contre plus de compétition. Les mini-satellites représentent désormais un vrai business spatial, et leur conception autant que leur production rebat largement les cartes dans le secteur. Pour le moment, seul le modèle américain semble avoir atteint un semblant de maturité. Il repose sur une alliance mutuellement bénéfique de start-up aussi ambitieuses qu'innovantes, bien souvent spécialisées dans la miniaturisation, avec des géants aux compétences reconnues dans le spatial. La France est encore un peu à la traîne sur ce plan, hormis quelques collaborations à l'image de celle entre Hemeria et le CNES.



*La France et l'Europe disposent de savoir-faire de pointe.*

L'Etat français mise sur Blast, premier programme français d'accélération de start-up à fort contenu technologique dans les domaines de l'aéronautique, du spatial et de la défense. Plusieurs spécialistes de l'innovation se sont alliés pour "faire émerger et accompagner une vingtaine de jeunes pousses par an". Il n'en faudra pas moins pour rester au premier plan, à condition de soutenir efficacement dans le

## La militarisation de l'espace

**Destruction d'un satellite par la Chine en 2007, puis par les USA l'année suivante et par l'Inde en 2019 ou création des forces spatiales américaines fin 2019 ne sont que quelques un des faits marquants d'une réalité qui pèse lourd : longtemps réservée au domaine de la fiction, la militarisation de l'espace avance à grands pas. Si d'éventuelles actions armées en orbite (type attaques cinétiques) poseraient rapidement problème avec la génération d'une masse de débris propres à interdire pour plusieurs années l'accès à l'espace (voir encadré p.9), l'enjeu actuel est davantage de savoir qui va prendre le leadership sur un « marché » qui promet de ne pas connaître de difficultés de financement, ce qui appellera une vraie volonté politique. D'ici deux ans, La France installera à Toulouse le centre du Haut Commandement de l'espace (dont FO Métaux demandait la création depuis 2005). Outre la prise de conscience de la dimension stratégique de l'espace, l'opération valorisera également le savoir-faire français dans le domaine très spécialisé du militaire spatial. La ville rose devrait aussi accueillir le centre d'excellence spatiale de l'OTAN, marque supplémentaire de la prééminence tricolore dans le domaine de l'espace. Pour le CNES et ses partenaires, qui seront en première ligne dans ce projet, l'année 2021 sera placée sous le signe militaire, avec également le lancement de plusieurs satellites pour l'armée et le développement de nouvelles technologies pour la surveillance de l'espace.**

**Avec un budget de 14,38 milliards d'euros, l'Europe se positionne en tant que puissance spatiale derrière les États-Unis (plus de quarante milliards de dollars en comptant la NASA et le budget de la défense) mais devant la Chine (environ 7 milliards). La France n'est que la seconde contributrice au budget spatial européen, avec 2,6 milliards d'euros (consacrés tant aux lanceurs qu'aux satellites).**

**Elle va investir 700 millions d'euros supplémentaires dans le spatial militaire d'ici à 2025,**

**pour renforcer ses moyens de surveillance et se doter de capacités d'auto-défense dans l'espace. Une somme qui s'ajoute aux 3,6 milliards d'euros déjà prévus pour le spatial de défense dans la Loi de programmation militaire française 2019-2025, sans oublier qu'elle verse, dans le cadre européen, la moitié du budget de l'ESA, soit 1,2 milliard d'euros. Le précédent des avions ravitailleurs pour l'armée américaine en 2011 et, plus récemment, le contrat pour les satellites d'alerte avancée de la Space Development Agency (SDA), l'ont montré : les américains ne font pas mystère, pour leurs projets, de leur intention de se fournir auprès de fabricants nord-américains et de pratiquer ainsi une politique de préférence industrielle nationale. Pour rester au niveau dans cette industrie hautement compétitive, la France et l'Europe devront impérativement faire de même.**



même temps les acteurs reconnus que sont Thales, qui vient d'ailleurs de décrocher un contrat à 3 milliards de dollars pour construire la constellation de satellites du canadien Telesat, Airbus DS qui réalise les satellites OneWeb, et le CNES.

Pour autant, l'horizon spatial ne se réduit pas à l'orbite basse des constellations. L'industrie espère également beaucoup des retombées du programme américain Artemis de retour sur la Lune à l'horizon de 2024 et de la conquête martienne. Pour ces projets, l'agence spatiale européenne sera un partenaire clé de son homologue américaine la NASA. Mi-octobre, elle a confié aux industriels européens des contrats pour plus d'un milliard d'euros. Thales Alenia Space va ainsi développer le module de vie de la future station spatiale lunaire et les systèmes de télécommunications qui permettront de piloter ce qu'on appelle les rovers,

c'est-à-dire ces véhicules partiellement autonomes d'exploration de surface, sur celle de la Lune depuis cette station. De son côté, Airbus Defence & Space a décroché un contrat d'une valeur de 494 millions d'euros pour développer un engin spatial pour ramener des échantillons de la planète rouge sur Terre et réalise les modules de services ESM (propulsion et servitudes) du vaisseau américain Orion. Il faut espérer que cela permettra à la France et l'Europe de trouver leur place dans la nouvelle configuration de l'espace...

## Les données, nouvel Eldorado spatial

**Parmi les nombreuses mutations en cours dans le domaine de l'espace, la montée en puissance du marché des données pourrait bien rebattre les cartes entre les différents acteurs du secteur.**

Si les lanceurs et les satellites connaissent des évolutions majeures, ils ne seront plus la finalité du secteur spatial, mais un moyen au service du nouveau cœur du spatial : les données. Qu'elles proviennent de l'espace, de l'observation de la



*Un satellite du réseau Konekt, pour l'Internet haut débit.*

Terre – où plus de 50 sociétés ont annoncé leur intention de développer des constellations d'observation de notre planète – ou qu'il s'agisse de celles transitant par les satellites pour produire de nombreux services commerciaux, proposés sur Terre, elles vont prendre une place considérable et devenir le vrai moteur de cette industrie. Certes, la Défense devrait rester un client important de l'industrie de l'imagerie spatiale et contribuer à sa croissance et celles des entreprises qui y officient. Mais cette situation pourrait montrer les limites de ce pan de l'industrie et réduire ses perspectives, en entretenant sa dépendance à l'égard d'un unique client institutionnel. Comme dans l'ensemble de l'écosystème spatial, ce sont les entreprises privées qui poussent à cette mutation qui va faire de la donnée la marchandise reine. En s'alliant avec Elon Musk et sa constellation Starlink, Microsoft achète une connectivité et de l'avance sur son concurrent Amazon, qui ne dispose pas encore de la puissance d'un tel outil. Si la filière industrielle (avec Airbus par exemple) fournit l'équipement avec le soutien de la puissance publique, c'est ensuite un secteur qui sait valoriser l'information (les Gafa, le Cloud) qui prend le relais. L'industrie spatiale est appelée à voir glisser la valeur ajoutée des opérateurs d'infrastructures vers les fournisseurs de contenus, et plus généralement, vers l'industrie des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

### La mainmise du privé

Cette accumulation de données n'ira d'ailleurs pas sans poser de problèmes, et nombre d'Etats porteront une attention particulière au caractère person-

très nombreux services



nel des données traitées ou aux limites que la collecte et le traitement de ces données peuvent apporter à la souveraineté des États, à commencer par les conséquences économiques qui pourraient résulter de comportements anti-concurrentiels sur leurs marchés nationaux. Ce sont les mêmes comportements que les organes de régulation observent depuis quelques années de la part des GAFAs et qu'ils commencent à sanctionner. Il est fort probable qu'ils se reproduiront sur les plateformes spatiales... Une nouvelle fois, les problèmes de gouvernance politique, qui sont analogues dans l'espace et sur le Web, posent question. Une autre interrogation concernera

probablement la structuration de ce nouveau marché des données et de ses acteurs. Face au mouvement de concentration qui se profile à l'horizon, il faudra non seulement veiller au respect des règles de la concurrence, mais aussi, comme FO Métaux ne cesse de le demander pour les entreprises stratégiques, mettre en place



*Avec son 1,3 tonne, Sentinel 2A surveille l'environnement et transmet de précieuses données pour optimiser l'agriculture*

des régimes de protection des actifs industriels nationaux contre des tentatives de prédation étrangère.

## Les éboueurs de l'espace

**La Corée du Sud vient d'en faire un film d'anticipation, mais il faudra sans doute patienter encore avant que la réalité ne rejoigne la science-fiction : l'orbite terrestre devient chaque année un peu plus une poubelle, qui attend toujours d'être nettoyée. Gants, boulons, composants, satellite non opérationnel ou encore étages supérieurs de fusée : les plus récentes données laissent entrevoir plus de 130 millions de débris plus gros que 1 mm, à peu près 900 000 débris ayant une taille comprise entre 1 et 10 cm, et approximativement 34 000 débris plus grands que 10 cm. Sachant qu'un objet d'un cm de diamètre évoluant à 14 km/s libère autant d'énergie qu'une berline lancée à 130 km/h, il y a urgence à faire le ménage. L'enjeu premier ? S'assurer que l'espace reste accessible en évitant le syndrome de Kessler, du nom du physicien qui a théorisé le risque du cercle vicieux : les collisions spatiales créent de nouveaux débris et, par réaction en chaîne, pourrait arriver le jour où, ayant dépassé un certain seuil, le nombre de débris présents rendrait l'exploitation d'une orbite spatiale physiquement impossible.**

**Pour le moment, seuls des changements de trajectoire permettent d'éviter la catastrophe. La station spatiale internationale (ISS), même si elle est « blindée », procède ainsi relativement souvent à des changements de trajectoire pour éviter de gros débris qui pourraient la détruire (en moyenne quatre fois par an). À défaut d'arrêter de créer des débris (un des avantages des lanceurs réutilisables), une démarche dans laquelle la France s'est engagée (elle est seule à ce jour à disposer explicitement d'une loi traitant des débris spatiaux), il est devenu impératif de trouver comment dépolluer l'espace. Au-delà des considérations pratiques, notamment de savoir qui va payer, il s'agit d'une opportunité sur lequel il reste à se positionner.**

**En attendant que l'industrie du nettoyage s'étende à l'espace, il faudra probablement se concentrer sur l'organisation et la gestion de l'accès à l'espace proche et plus largement le trafic spatial, comme c'est le cas pour l'aérien ou le maritime. Une des pistes qui retient l'attention est celle de la transposition**



**dans le droit de l'assurance spatiale, de l'expérience des clauses de sauvetage issues de l'assurance maritime, qui permettent à l'assureur d'exercer des droits sur l'épave qu'il récupère. Le procédé pourrait permettre la mise en place de filières industrielles de valorisation de la collecte de débris spatiaux, comme on le fait sur terre des déchets ménagers, et participerait à enrichir la chaîne de valeur de l'espace. Avec près de 2 200 satellites occupant les différentes orbites spatiales et près de 16 000 à venir dans le cadre de la mise en place des projets de constellation (voir page 6), il va falloir faire vite ! Dans le même temps, il faudra aussi s'occuper d'un autre aspect polluant de la conquête spatiale : celui des émanations polluantes et/ou à effet de serre rejetés par la centaine de fusées -un nombre en forte augmentation- partant chaque année pour les étoiles...**

PROFESSIONNELS  
DES MÉTIERS DE  
SERVICES,  
VOUS PASSEZ TOUT  
VOTRE TEMPS  
À PRENDRE SOIN  
DES AUTRES.



ET VOUS ?  
QUI PREND SOIN  
DE VOUS ?

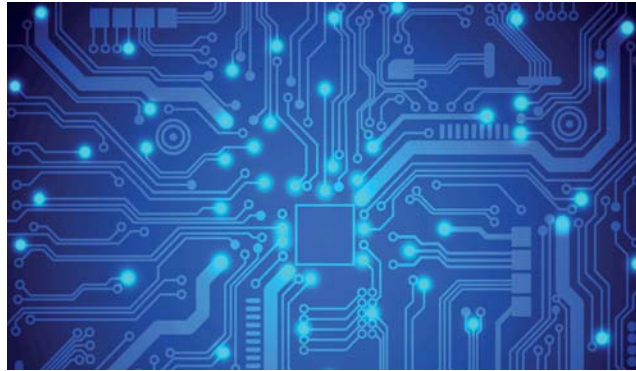
### Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers de la santé, du conseil, de la restauration, de l'hôtellerie, du transport, et des commerces de proximité que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. KLESIA, au service des entreprises de service depuis plus de 65 ans.

**KLÉSIA**  
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

## Pénurie de puces...

Notre organisation a alerté sur la situation dès le 8 février, et il n'a pas fallu attendre longtemps avant que Bercy ne réagisse en rassemblant les représentants des filières automobiles et électroniques autour de la table pour résoudre un problème majeur : la pénurie de composants électroniques pour l'automobile. La pénurie touche tout particulièrement les microcontrôleurs, des composants embarqués à plusieurs dizaines d'exemplaires dans la voiture pour des fonctions de contrôle du moteur, du freinage, de la direction ou encore du système antidérapage.



Résultat : plusieurs sites automobiles contraints à l'arrêt. Ce phénomène conjoncturel industriel trouve sa source dans le fait qu'un seul producteur, le taiwanais TSMC, détient 70 % du marché à lui seul. La situation jette une lumière crue sur la dépendance européenne dans le domaine, mais pose aussi une question que FO Métaux soulève de longue date : celle de la souveraineté industrielle française.

**Négociations, réunions de travail mais aussi fait insolite, l'actu de FO Métaux se décline également en brèves...**

## ...et d'acier

Les observateurs du marché s'en inquiétaient depuis novembre dernier, et c'est à présent une réalité : les prix de l'acier flambent ! Nouvelle conséquence de la crise sanitaire, la pénurie trouve sa source dans la fermeture de nombreux hauts-fourneaux en Europe au printemps 2020, soit presque 50 % de la production, suite à l'effondrement de la demande. A la reprise, les producteurs ont choisi de vivre sur les stocks et de ne pas reprendre la production, pour être à présents complètement dépassés... Outre la hausse des prix de 15 à 30 %, les clients font également face à des retards de plus en plus importants de livraison. Selon les professionnels de la filière, il ne faudrait pas attendre de retour à la normale avant la fin du deuxième semestre 2021...



## Bateau vert : en avant toute !

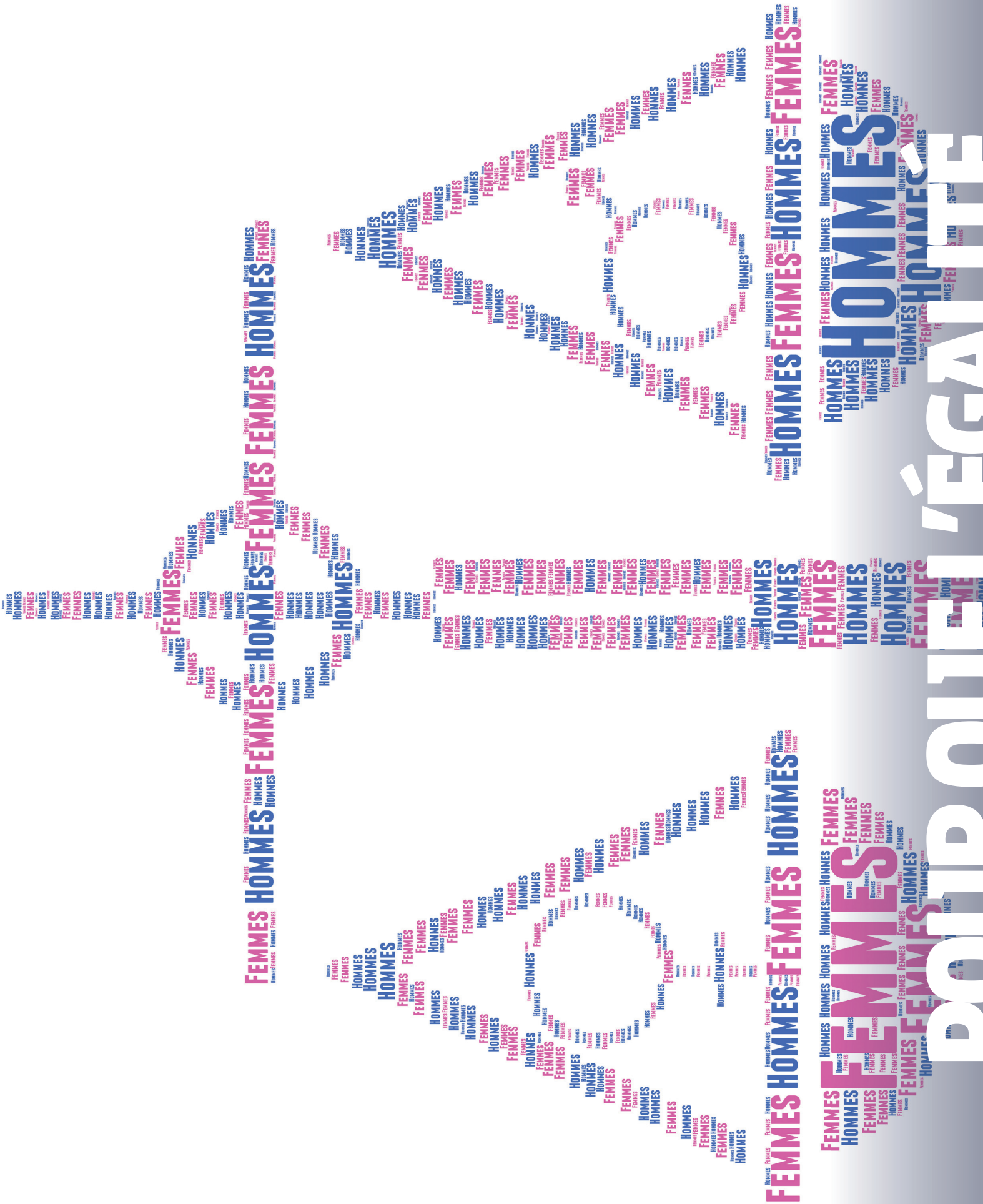
Réputées très polluantes, les croisières sont-elles sur le point de passer au vert ? La réponse est pour bientôt, avec les premiers essais en mer de navires dotés d'une voile rigide en composite utilisant des technologies issues de l'aéronautique, développée par les Chantiers de l'Atlantique, et baptisée SolidSail. Le constructeur naval réfléchit à l'idée depuis 2007 avec le programme Ecorizon, et a accéléré la manœuvre en 2014 en se rapprochant de l'ADEME. A terme, le procédé pourrait réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 % sur les paquebots, assurer la pérennité des croisières, et des emplois des métallos !



## Pas de pause pour le GRH

Les métallos FO du Groupe Réseaux Handicap se sont retrouvés le 15 février, en partie dans les locaux de notre Fédération et en partie en visioconférence pour poursuivre leurs travaux. Les quatre groupes de travail mis en place après le congrès fédéral de 2020 ont pu faire un état des lieux de leurs démarches. Les participants ont également profité d'une présentation de Malakoff Humanis dans le domaine du handicap et de l'emploi sur la thématique des évolutions législatives et de l'accompagnement social des personnes en situation de handicap. Laurent Le Solleur a ensuite dévoilé aux membres du GRH le module de formation handicap sur lequel il travaille depuis de longs mois, et dont le Groupe va à présent se saisir.





DOIT-ON ÊTRE ÉGAL ?

**POUR QUE L'ÉGALITÉ  
HOMMES / FEMMES  
SOIT PAS UN SLOGAN  
SOUTENEZ ET REJOIGNEZ  
FO AFIND'AGIR ET DE  
CHANGER LA DONNE**



***Informez-vous et soutenez-nous  
dans ce combat quotidien !***



***Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux***

Pour ceux qui veulent  
gagner en autonomie:

## la formule PMV+APSAC

L'agence PMV vous fournit des outils clef en main et l'APSAC vous apprend à optimiser votre communication sur tous les supports.

**Confiez votre image  
à ceux qui vous connaissent !**

# PMV est l'agence spécialiste de la communication syndicale rattachée à la fédération FO de la Métallurgie.

PMV est composée de professionnels de la communication qui vous feront bénéficier d'un suivi dans une relation de confiance inégalable.

## sites Internet

optimisés pour les moteurs de recherche et adaptés aux appareils mobiles.



## tracts Affiches

vos publications capteront l'attention des salariés au premier coup d'oeil.

## photos Vidéos

pour offrir plus de visibilité à vos campagnes électorales ou faire découvrir votre syndicat.



## Greif : se battre pour l'emploi

Rien ne va plus chez Greif France, spécialiste de l'emballage industriel, dont le site rouennais est depuis ce 10 février mis sous cloche par les métallos FO, suivis par les salariés. Ils ont d'ailleurs toutes les raisons d'être en colère, avec l'annonce brutale d'un PSE qui ne l'est pas moins, et que la direction a tout fait pour cacher. En décembre dernier, les métallos FO, ayant appris le licenciement suspect de plusieurs salariés, avaient senti venir le mauvais coup. Prêchant le faux pour savoir le vrai, le syndicat avait alors interpellé la direction du site pour s'élever contre un projet de PSE concernant 24 postes sur les 206 que compte l'implantation. « Nous avons eu le nez creux, se souvient le secrétaire du syndicat FO. Plutôt que de démentir, la direction a abattu ses cartes et confirmé le projet, dont les détails viennent d'être révélés au CSE. »

La direction a mis son projet sur le compte de la perte du gros contrat que représentait le site de Lubrizol, parti en fumée l'an dernier, et qui commandait 100 000 fûts chaque année à Greif. Mais il suffit de creuser un peu pour réaliser que la situation financière du groupe est loin d'être aussi catastrophique

qu'annoncé. « Le marché du fût métallique est certes en baisse, explique le secrétaire du syndicat, mais rien ne justifie un PSE d'une telle ampleur, sinon la volonté de sauvegarder les marges pour les actionnaires au détriment de l'emploi ! » La logique financière de l'opération est tellement criante que Greif ne se donne même pas la peine de proposer aux salariés concernés des reclassements en interne ou d'utiliser des dispositifs préservant l'emploi comme l'ARME négocié par FO dans la branche : le groupe privilégie la réduction pure et simple de la masse salariale.

Pour FO, incontournable sur le site, hors de question de laisser autant de salariés être sacrifiés sur l'autel du profit : « nous demandons de véritables mesures pour préserver l'emploi », revendique le syndicat. Les métallos entendent bien maintenir la pression en poursuivant la grève dans les prochains jours, au moins jusqu'à ramener la direction à la table des négociations...



**Le site Greif France de Rouen était bloqué depuis le 10 février par les salariés en colère, à l'appel de notre organisation. La raison de leur mobilisation ? Un PSE que rien ne justifie et qui vient menacer 24 emplois dans l'usine de fabrication de fûts métalliques. Pour FO, l'emploi est au centre du combat.**

## Lear Feignies : grève éclair pour une prime méritée

Les métallos FO de Lear Corporation Feignies (Nord) ont obtenu une prime pour les salariés après une grève de quelques heures le 8 février sur leur site. La négociation ne donnant pas les résultats escomptés, notre organisation aura donc dû aller à l'épreuve de force pour que les salariés soient payés de leurs efforts.

Voilà près de 10 ans que le site Lear Corporation de Feignies, dans le Nord, n'avait pas connu de grève. Chez cet équipementier automobile qui produit des pièces pour Renault, le dialogue social a toujours montré son efficacité et FO, majoritaire sur le site, n'a jamais eu besoin de hausser le ton pour être écoutée. Jusqu'au 8 février 2021. Ce jour-là, les métallos FO, suivis par des salariés excédés, décident d'un débrayage collectif. La raison de leur colère ? Le blocage de la direction quant à une prime à la hauteur des investissements des salariés ces derniers mois.

Il faut dire que depuis juillet dernier, ils ne ménagent pas leur peine, accumulant les heures pour préparer le lancement du nouveau Renault Kangoo, prévu pour mars, et dont Feignies produit les sièges. « Lors des NAO 2020, nous nous étions mis d'accord avec la direction pour négocier une prime de 1 000 euros net dans les mois à venir, se souvient Michaël Vanderlenen, alias Mika, secrétaire de la section syndicale et DS sur le site de Feignies. Puis est arrivée une nouvelle direction, qui a joué la carte de l'amnésie, et il a fallu montrer les muscles. » Au lieu des 1 000 euros net initialement sur la table, la nouvelle direction ne propose que 800 euros brut en 4 fois (avril, juillet, octobre et novembre) avec des critères liés à des objectifs. Spontanément, les adhérents FO et les salariés décident dans la foulée d'un débrayage collectif.

La direction tente la fermeté mais, face à la détermination des salariés et de FO, mais

aussi à la pression rapidement mise par Lear Europe et par Renault, elle doit se résoudre à revenir à la table de négociations après quelques heures de grève. Résultat : « nous avons obtenu 600 euros net à la fin du mois et 200 euros net en

juillet avec des critères que nous allons négocier d'ici là », se réjouit Michaël Vanderlenen, déplorant tout de même qu'il ait fallu aller à l'épreuve de force pour que les salariés obtiennent une juste contrepartie à leur investissement. L'épisode aura néanmoins eu un autre mérite : celui de rappeler à tous que lorsque FO agit, FO obtient !



## Photonis : l'odyssée d'une pépite technologique

**Après plusieurs années de tergiversation, le groupe Photonis ne passera, semble-t-il, pas sous pavillon étranger et sera racheté par le fonds d'investissement français HLD. Un soulagement pour les métallos FO et pour notre organisation, qui n'ont eu de cesse de souligner le caractère stratégique de l'activité de cette entreprise, spécialiste de l'optronique, et sur les dangers que faisait peser sur la souveraineté nationale sa possible sortie du périmètre France.**

L'année 2021 marquera-t-elle pour les salariés de Photonis la fin des turbulences ? Depuis mars 2018 et l'annonce par la direction de sa volonté de se séparer de 70 salariés sur le site de Brive-la Gaillarde, cette ancienne filiale de Philips spécialisée dans la fabrication de tubes visionificateurs de lumière pour des jumelles de vision nocturne n'a rien connu d'autre que les montagnes russes et est même devenue le symbole des problématiques de stratégie industrielle nationale. La conclusion du dossier devrait être le rachat de cette pépite technologique tricolore par HLD, un fonds d'investissement français, au grand soulagement de FO.

Dans un premier temps, en mars 2018, FO, syndicat majoritaire, réagit rapidement à ce qui n'est encore qu'un projet de RCC. Michelle Geneste, la secrétaire du syndicat FO, écrit deux lettres ouvertes : une à l'attention d'Emmanuel Macron, l'autre à Jérôme Cerisier, président directeur général de Photonis Holding. Elle y explique que le groupe Photonis s'est développé par rachats successifs avec effet de levier par des fonds d'investissements, et que le coût de cette dette senior pèse lourdement sur le groupe Photonis, ses intérêts consommant une grande partie de la trésorerie générée chaque année. En parallèle, les métallos FO organisent un débrayage afin de montrer leur force. Ce qui permet de négocier et d'ob-



tenir sur son cœur de métier à haute valeur ajoutée. Les métallos, eux, n'ont pas été dupes : « Ils ont comme projet d'alléger la masse salariale pour rendre la mariée plus belle, assurait alors Michelle Geneste. Nous sommes soumis à un montage LBO, c'est-à-dire qu'Ardian, le fonds d'investissements d'Axa, a emprunté de l'argent pour acheter le groupe en 2010-2011 et rembourse grâce au travail des salariés. Maintenant, il prépare la revente afin de faire des bénéfices. »

### Prédation étrangère

La suite que redoutait FO se confirme et ce projet de revente, qui prend corps en septembre 2019, se transforme en un véritable feuilleton, qui vient de connaître sa conclusion, remettant au passage sur le devant de la scène la question de la protection des entreprises stratégiques, en bonne partie sur l'insistance de notre organisation, qui porte cette thématique de longue date. En effet, FO alerte alors immédiatement les pouvoirs publics sur le caractère stratégique de cette entreprise et des technologies qu'elle détient, insistant sur la nécessité d'une reprise française de Photonis. Cette préoccupation trouve écho auprès de 17 députés, qui écrivent au Premier ministre pour s'inquiéter de l'opération. La DGA confirme à l'époque avoir demandé à deux maîtres d'œuvre compétents en matière d'optronique, Thales et Safran, de se pencher sur le dossier, mais qu'aucun des deux ne souhaite devenir majoritaire. A ce moment, le gouvernement ne considère pas Photonis comme stratégique, alors pourtant que ses technologies d'intensification de la lumière ont des applications dans la défense, le spatial ou la dissuasion nucléaire... L'entreprise californienne Teledyne, elle aussi spécialisée dans la défense, devient rapidement la favorite pour le rachat.



L'équipe FO Photonis autour de la secrétaire de syndicat Michelle Geneste

tenir une réduction de la voilure des ruptures conventionnelles collectives sur la base du volontariat, limitées finalement à 47 salariés, ainsi qu'une prime de licenciement allant jusqu'à 25 mois de salaire brut pour les personnes concernées. L'entreprise avait justifié ces RCC par un changement de stratégie industrielle qui devait amener à un recentrage de l'activité

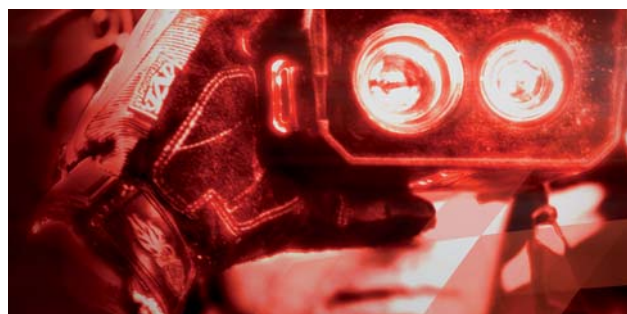


Puis en mars 2020, volte-face de l'Etat français : le gouvernement entreprend de bloquer les négociations exclusives entre Teledyne et Photonis au titre de l'IEF (procédure de contrôle des investissements étrangers en France) est dévoilée. Compte tenu des relations étroites entretenues entre la société californienne et le département de la Défense des Etats-Unis, le rachat de Photonis, dont la technologie et ses usages dépassent le cadre de ses applications militaires, constituerait finalement une menace directe à la souveraineté militaire et technologique de notre pays. L'Etat remet alors la pression sur Thalès et Safran. Après de nouvelles tergiversations autour des conditions de cession, la France finit par mettre son veto à la vente en décembre dernier. « La conclusion du dossier Photonis est un premier pas positif, juge le secrétaire général de FO Métaux Frédéric Homez, surtout en sachant que nous sommes intervenus à plusieurs reprises auprès du CIRI, de Bercy et de l'Elysée pour défendre la souveraineté de l'entreprise, de la France et les intérêts des salariés et nous avons été écoutés. La DGA, à juste titre, pour le secteur de la défense, a également pesé sur la décision finale. Mais de nombreuses autres entreprises sont dans une situation périlleuse et sont convoitées par des investisseurs étrangers, comme Aubert&Duval ou le groupe CNIM, pour ne citer qu'elles. Les dispositifs publics pour mieux protéger les entreprises stratégiques ou sécuriser davantage leur reprise quand elles sont en danger doivent être plus ambitieux, et surtout plus utilisés. »

accepté le rachat de Photonis, c'est aussi par pragmatisme : si l'entreprise corrézienne était tombée dans l'escarcelle de Teledyne, elle y aurait été associée à Flir Système, que le groupe californien a discrètement racheté en ce mois de janvier 2021, pour créer une véritable machine de guerre dans l'optronique, qui aurait été en capacité de casser les reins de... Lynred, en réalisant à sa place l'objectif de créer un champion mondial de l'infrarouge. Autrement dit, la France est passé bien près d'une catastrophe industrielle et stratégique de grande ampleur, sur laquelle FO avait alerté dès le début. Au-delà de ces considérations, l'affaire Photonis laisse en suspens une question pourtant centrale concernant la politique industrielle et stratégique de notre pays : l'Etat veut-il être acteur ou spectateur ? Les convictions qu'il affiche semblent changer au gré des dossiers, il faudra toute la vigilance de notre organisation pour éviter de nouveaux Photonis.

## Une solution française

En ce début d'année 2021, deux fonds français étaient bien positionnés : PAI Partners, et HLD, dirigé par l'ancien patron de Wendel Jean-Bernard Lafonta, qui a finalement emporté l'affaire. Bpifrance devrait prendre une participation minoritaire. Afin de consolider l'opération, Thalès et Safran devaient être à nouveau de la partie grâce à un rapprochement entre Photonis et Lynred, leur coentreprise spécialisée dans les détecteurs infrarouges, pour créer un nouveau champion français de l'infrarouge et de l'intensification de lumière. Si Thalès et Safran, au travers de Lynred, avient finalement



## Elections TPE : la boîte à outils FO Métaux

La Fédération FO de la métallurgie, dans la perspective des élections professionnelles dans les TPE (Très Petites Entreprises) qui se tiendront du 22 mars au 6 avril prochains, vient de mettre en ligne une rubrique dédiée présentant son dispositif de campagne et les enjeux de ce scrutin.

Avec près de 5 millions de salariés, dont 335 000 dans la métallurgie et ses branches rattachées, les TPE forment un maillon essentiel de l'activité économique de notre pays. Tous ces salariés ont en commun avec celles et ceux de plus grandes structures le besoin d'être représentés et défendus. C'est précisément pour cette raison que les élections professionnelles dans les TPE, qui se tiendront du 22 mars au 6 avril prochains, revêtent une importance particulière.

Notre organisation, toujours en première ligne pour la défense de tous les salariés, s'est naturellement investie dans la préparation de ce scrutin et mène aujourd'hui campagne pour faire voter FO.

A cette fin, le site internet de notre Fédération s'est enrichi d'une nouvelle rubrique accessible à toutes et tous. Vous y trouverez une présentation de cette élection et de ses modalités, mais aussi les différents supports de campagne mis au point par FO Métaux, les initiatives menées avec notre Confédération et tous les liens utiles pour être acteur de cette élection.

Utilisez cette boîte à outils FO Métaux, partagez là et participez vous aussi au succès de cette campagne !

## USM des Bouches-du-Rhône : amplifier le développement

**Les métallos FO des Bouches-du-Rhône se sont retrouvés à l'UD FO de Marseille le 19 janvier 2021 pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur Secrétaire Général (également Secrétaire Fédéral) Gérard Ciannarella, et en présence du Secrétaire Général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et du Secrétaire Général de l'UD FO 13 Franck Bergamini. Au-delà de la situation de FO dans le département, ils ont largement évoqué les dossiers nationaux qui mobilisent notre organisation.**

Forte de ses quatre syndicats de localité et leurs sections de rattachement ainsi que de huit syndicats d'entreprises, l'USM des Bouches-du-Rhône joue un rôle de premier plan dans le département et ses équipes syndicales n'ont pas ménagé leur peine depuis mars dernier et l'irruption de la pandémie. Comme l'a rappelé Gérard Ciannarella lors de l'assemblée générale du 19 janvier, la priorité des équipes FO Métaux au fil des confinements et déconfinements a été de sauver l'emploi dans les entreprises de la métallurgie en faisant appliquer les différents outils mis en place dans la branche (APLD, relance de l'industrie, etc.), et elles se sont acquittées de cette mission avec une grande efficacité. Pour autant, elles n'en ont pas moins poursuivi leurs objectifs, notamment dans le domaine de la représentativité, dont les enjeux et les défis sont dans la tête de tous les métallos FO depuis la loi de 2008. Ceux des Bouches-du-Rhône en ont fait la première de leur priorité, et le succès est au rendez-vous puisque notre organisation est la première du département ! La réunion a d'ailleurs permis de revenir sur la campagne des TPE du 22 mars au 4 avril 2021, une élection très importante pour notre organisation syndicale, notamment pour la représentativité, et où l'UD FO est très impliquée et visible sur le terrain durant cette campagne où 2 787 électeurs métallos voteront dans le département.

Gérard Ciannarella est revenu sur l'important travail de coordination effec-



encore, malgré des conditions particulières, les métallos FO des Bouches-du-Rhône ont réussi à créer de nouvelles sections syndicales (Alesamar, AR2i Paca Corse, Ampéris Energies, Biotechnic, Indigo Park, Multiform, Poly-Shape, Technoprobe, Sodi-Side, Volkswagen Saint-Victoret). Après avoir félicité les métallos pour cet excellent travail syndical, Gérard Ciannarella n'a pas caché que « l'USM 13 souhaite aller plus loin dans le développement de notre organisation. Face à l'évolution de nombreux paramètres ces derniers mois, notamment le ratio cadres/non-cadres et la refonte en cours du dispositif conventionnel de la métallurgie, nous devons être toujours plus forts ». Il est également revenu sur la présence de FO dans les nombreuses commissions départementales et régionales, avant de souligner l'importance de la formation syndicale, détaillant le riche parcours mis en place par notre Fédération et appelant les métallos, chaque année plus nombreux, à continuer de le mettre à profit.

Frédéric Homez est ensuite revenu sur le congrès fédéral qui a rassemblé près de 600 militants du 7 au 9 octobre 2020 à Nice, remerciant toutes les équipes qui ont pu participer et partager « beaucoup d'émotions à l'occasion du départ de certains militants. » Puis il a fait le point sur les nombreuses négociations en cours, tant au niveau interprofessionnel, que dans la métallurgie, notamment la refonte du dispositif conventionnel. « Il reste deux thèmes et demi : la protection sociale, la rémunération, et dialogue social en entreprise ; le 1er janvier 2024 marquera la mise en place de la nouvelle convention collective de la métallurgie », a-t-il informé les métallos FO. Il a achevé son intervention en rappelant la contribution de FO Métaux à la campagne TPE via une série de mini films, précisant que « 335 725 électeurs de nos branches sont concernés pour ces élections ». Franck Bergamini, au regard du le contexte sanitaire inquiétant, s'est montré très préoccupé par la situation économique de tous les secteurs d'activités. « Dans cette situation, le combat syndical doit continuer avec l'appui de la Confédération », a-t-il conclu.



tué dans le département, notamment via une coopération renforcée des syndicats de localités, la mise au point et l'application de plans d'actions ambitieux pour se développer tant en interne (là où FO est présent et compte poursuivre sa croissance) qu'en externe (là où notre organisation veut s'implanter, notamment via la négociation des protocoles pré-électorales). Cette année

## Valeo : la vigilance reste de mise



Si l'année 2020 aura avant tout été celle de la Covid-19 pour de nombreuses implantations, elle aura surtout été celle d'une négociation majeure sur la compétitivité pour les métallos FO de Valeo. Lors de la coordination de la mi-janvier, Bertrand Bellanger est donc revenu en détail sur ce dossier qui a mobilisé l'équipe de la coordination et notre Fédération de l'été à l'automne 2020, et a notamment permis de sauvegarder les emplois et les sites, excluant également tout PSE pour les 24 prochains mois. Le coordinateur FO est aussi revenu sur les autres accords en cours de discussion chez Valeo, dont un sur le télétravail.

L'analyse de la situation économique du groupe a montré que, malgré l'impact de la crise sanitaire, Valeo ne pâtissait pas plus du contexte que ses concurrents. L'accord de compétitivité a d'ailleurs permis d'amortir le choc, et si des solutions complémentaires sont actuellement examinées, les métallos ont cependant assuré qu'ils seraient vigilants, afin que les salariés n'en payent pas le prix. L'avenir incertain du moteur thermique suscite d'ailleurs quelques inquiétudes pour les sites spécialisés dans ce type de pièces, et pour le moment, chaque site attend surtout une perspective sous la forme d'une feuille de route à moyen terme. Les représentants des différentes implantations se sont d'ailleurs saisi de l'occasion pour échanger sur la situation respective de leurs sites.

Frédéric Homez est intervenu en préambule aux travaux pour un point sur l'actualité nationale de la métallurgie et de notre organisation. L'intervention de Valentin Rodriguez, en fin de coordination, a permis de revenir sur la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie, tandis que la juriste Apolline Guillermin a clôturé la réunion par une présentation sur le droit d'expression syndicale.

**Les métallos FO de l'équipementier automobile Valeo se sont retrouvés en coordination les 14 et 15 janvier dans les locaux de la Fédération autour du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Valentin Rodriguez et de leur coordinateur Bertrand Bellanger. Au menu des discussions : le bilan de l'année écoulée ainsi qu'un point sur la situation du groupe.**

## USM de Normandie : renforcer la dimension régionale

C'est dans les locaux de l'Union départementale du Calvados, à Caen, que se sont retrouvés le 13 janvier les responsables des USM de la région Normandie. Rassemblés autour du secrétaire fédéral Valentin Rodriguez, ils ont consacré l'essentiel de leurs travaux sur l'actuelle refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie.

Alors que les négociations sur la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie avancent, les métallos FO manifestent une envie d'en savoir plus grandissante sur ce titanique chantier et ses impacts concrets, à laquelle notre Fédération se fait un devoir de répondre. Ce 13 janvier, c'était en Normandie que le secrétaire fédéral Valentin Rodriguez s'était déplacé pour échanger sur le sujet avec le secrétaire des Métaux de la Manche Gildas Potey, le secrétaire de l'USM de Seine-Maritime Yanis Aubert et le secrétaire de l'USM du Calvados Dominique Jacquot, accompagnés de métallos FO de leurs départements. En décembre dernier, une visio-conférence sur le dossier entre le secrétaire fédéral et les normands avait aiguisé la curiosité de ces derniers sur le dispositif conventionnel, et en particulier sur le projet concernant les classifications. « Il était essentiel de s'asseoir autour d'une table avec



eux et de creuser la question, assure Valentin Rodriguez, car ils seront en première ligne lorsqu'il faudra mettre le futur dispositif en application. »

La journée s'est donc déroulée au rythme des questions et des réponses après une présentation détaillée. Puis les métallos FO se sont attelés à du concret avec un cas

pratique de cotation en utilisant la fiche de poste de l'un d'eux. « Maintien de la prime d'ancienneté, risque d'une impression de déclassement, statut... tout cela est très important et ces explications, que la Fédération va aller porter dans de nombreuses structures, aideront les métallos à s'emparer, si le dispositif va à son terme, des nouveaux textes au bénéfice des salariés », conclut Valentin Rodriguez.

# USM Ille-et-Vilaine et Morbihan : tout pour le développement

**Les métallos FO d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan se sont retrouvés le 13 janvier pour l'assemblée générale de leur USM à Rennes, dans les locaux de l'Union départementale. Réunis autour de leur secrétaire Julien Le Pape (également coordinateur Safran et membre de la CA fédérale), en présence des secrétaires fédéraux Paul Ribeiro et Gérard Ciannarella ainsi que du secrétaire de l'UD35 Fabrice Lerestif, ils sont revenus sur la situation des deux départements et la force qu'y incarne FO.**



Les métallos FO de tous les secteurs de la métallurgie étaient nombreux à se presser à l'assemblée générale de l'USM d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan le 13 janvier, signe du dynamisme de notre organisation dans ces deux territoires. Plusieurs fois reportée pour cause de crise sanitaire, cette assemblée générale a permis de revenir sur les conséquences de la Covid-19 et la situation économique des départements, ainsi que de ses entreprises, qui apparaît très contrastée. A cet égard, la lettre paritaire obtenue à l'initiative de FO avec l'UIMM locale, sur le modèle de ce qu'a fait notre Fédération au plan national, a été appréciée sur le terrain pour cadrer et sécuriser la reprise de l'activité au printemps dernier. L'USM a également été de toutes les négociations (sa-

laire, prime d'ancienneté, formation, etc.) pour défendre les intérêts des salariés.

La représentativité de notre organisation et le développement syndical ont tenu une place centrale dans les échanges. Si la création de nouvelles implantations, comme par exemple chez Canon Bretagne, est encourageante, les métallos ont convenu qu'il fallait amplifier ce travail pour faire grandir FO. C'était d'ailleurs tout le sens de l'intervention de Gérard Ciannarella, qui a rappelé l'offre de formation fédérale au service de cet objectif, ainsi que la prochaine tenue des élections dans les TPE.

Paul Ribeiro a enrichi le propos et a poursuivi sur le dossier du dispositif conventionnel de la métallurgie et ce que propose FO Métaux pour aider les métallos FO à prendre en main le futur projet de classifications. Fabrice Lerestif a conclu par un développement sur l'actualité nationale, et notamment les attaques dont le syndicalisme fait plus que jamais l'objet. Les participants ont convenu de la nécessité de mettre au point un plan de développement syndical avant de procéder à des modifications de bureau : Christophe Nael a été remplacé par Jacky Balais au poste de secrétaire adjoint, Stéphanie Kéruzoré a laissé la place de trésorière à Karen Davy, elle-même remplacée à son poste de trésorière adjointe par Patrice Dugué.

## Jo Salamero nous a quittés

C'est avec tristesse et émotion que la Fédération FO de la métallurgie a appris la disparition de Joachim « Jo » Salamero le 4 février, le lendemain de ses 90 ans.

Avec le décès de Jo Salamero, c'est une figure historique de notre organisation en Gironde qui s'en va. Issu d'une famille de réfugiés espagnols fuyant le franquisme, Jo Salamero s'était naturellement tourné vers le syndicalisme en entrant dans la vie active. Salarié de Dassault, ce métallo pur jus rappelait souvent qu'il avait été exclu de la CGT pour cause de désaccord avec l'orientation qu'elle suivait et son inféodation politique. Farouche partisan de l'indépendance syndicale, il avait trouvé toute sa place au sein de notre organisation. Infatigable militant, il fut élu délégué du personnel puis secrétaire du syndicat départemental, il occupa ensuite des responsabilités au sein de l'Union départementale FO de la Gironde, dont il fut secrétaire général adjoint avant d'en devenir Secrétaire général de 1990 à 1996. Il y milita constamment, y demeurant actif jusqu'à ces dernières semaines avec l'Union départementale des retraités en participant régulièrement aux comités généraux de l'UD FO 33 et aux manifestations. De 1992 à 2000, il siégea également à la Commission exécutive confédérale.

Le secrétaire général de la Confédération Yves Veyrier a salué la mémoire d'un « engagé, un révolté toujours, un rebelle ». Le secrétaire général de l'UD de la Gironde Philippe



Mano a, pour sa part, gardé le souvenir d'un militant engagé pour qui « le premier des acquis ouvriers c'est le contrat collectif ».

La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez adressent leurs sincères condoléances à sa famille, et notamment à sa fille Evelyne, journaliste à la confédération, ainsi qu'à ses proches et camarades.

## Un dispositif à connaître : Le contrat de sécurisation professionnelle

**La crise sanitaire génère une crise économique et sociale majeure et donc, inéluctablement, des licenciements économiques ainsi que des plans de sauvegarde de l'emploi. Le contrat de sécurisation professionnelle est un dispositif d'accompagnement des salariés ayant subi ces licenciements, bien souvent méconnu mais qui présente de nombreux avantages sur lesquels nous nous proposons de faire un focus.**

de congés payés restants est important (puisque ceux-ci sont indemnisés par l'employeur).

**Quelles sont les obligations du salarié adhérent au CSP ?**

### Qu'est-ce que le CSP ?

Le contrat de sécurisation professionnelle est proposé pour les salariés licenciés pour motif économique dans l'une des deux situations suivantes :

- L'entreprise compte moins de 1 000 salariés, tous établissements confondus ;
- L'entreprise est en redressement ou en liquidation judiciaire, quel que soit l'effectif.

Chaque salarié, se voit remettre, individuellement, les documents d'information relatifs au CSP et la possibilité qu'il a d'en bénéficier. Cette remise se fait :

- Soit pendant l'entretien préalable au licenciement ;
- Soit lors de la dernière réunion des représentants du personnel (dans le cadre de la procédure d'information et de consultation) ;
- Soit le lendemain de la notification de la décision administrative de validation ou d'homologation du Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).

Une fois que le dossier est remis (en échange de la signature d'un récépissé), le salarié dispose d'un délai de réflexion de 21 jours.

### Est-ce que le délai de réflexion peut être allongé ?

Ce délai peut être allongé dans deux cas précis :

- Dans le cas des salariés protégés, la fin du délai de réflexion coïncide avec l'autorisation de licencier donnée par l'inspection du travail.
- Dans le cas où le délai expire un week-end, un jour férié/chômé, la fin de ce délai sera reportée au 1er jour ouvrable qui suit.

### Quelles suites en cas d'acceptation du salarié ?

Si le salarié accepte, le contrat est réputé rompu d'un commun accord, sans préavis, à l'issue de ce délai de réflexion.

- Si le salarié concerné a une ancienneté d'un an mi-

nimum, il ne reçoit pas l'indemnité de préavis, versé à Pôle emploi, dans la limite de 3 mois de salaire brut par l'employeur (l'éventuel excédent doit quant à lui être versé directement au salarié).

Ces fonds participeront à financer l'allocation de sécurisation professionnelle qui accompagne ce dispositif.

- Si le salarié a moins d'un an d'ancienneté, il perçoit l'indemnité qu'il aurait touchée en cas de préavis.

### Quel montant d'allocation durant le contrat de sécurisation professionnelle ?

Durant 12 mois, le salarié licencié va percevoir l'allocation de sécurisation professionnelle (ASP) qui correspond à 75% de ses derniers salaires bruts. Les cotisations sur l'ASP sont bien inférieures (pas de CSG/RDS) aux prélèvements sur les salaires. De ce fait, l'ASP versée par Pôle emploi est sensiblement équivalente aux derniers salaires.

Attention, le taux de 75% n'est versé qu'aux salariés ayant au moins un an d'ancienneté, sinon l'allocation correspond à l'ARE.

En contrepartie, l'indemnité de préavis est perçue par le salarié. Avec l'acceptation du CSP, même si le taux correspond à l'ARE, l'allocation versée se nomme toujours ASP. Les avantages liés à l'ASP subsistent (cotisations moindres...).

A savoir : les simulations des allocations ASP et ARE peuvent être effectuées sur le site Pôle emploi.

### Quel est le délai de carence qui s'applique ?

Pôle emploi applique normalement un délai de carence appelé différé d'indemnisation de 7 jours auquel s'ajoute autant de jours que de congés payés restants à la fin du contrat.

En cas d'acceptation du CSP, l'indemnisation du chômage sera immédiate, sans aucun délai de carence, même pour les bénéficiaires ayant moins d'un an d'ancienneté.

Ce droit est d'autant plus appréciable que le nombre

L'acceptation du CSP entraîne des obligations pour le salarié en termes de formations. En effet, c'est la finalité même de ce dispositif.

### Concrètement, quels sont les avantages de l'adhésion au CSP ?

Pour les salariés, ce dispositif offre un certain nombre d'avantages :

- Un accompagnement renforcé et personnalisé assuré par un conseiller spécialisé Pôle emploi (ou un autre opérateur habilité) pour les aider dans la prise d'un emploi ou d'une activité économique ;
- Une allocation de sécurisation professionnelle (ASP) qui peut être plus intéressante que l'allocation chômage qu'il aurait reçu en tant que demandeur d'emploi ;
- Des aides au reclassement en cours de CSP, en cas de reprise d'emploi, sous certaines conditions (prime au reclassement ou indemnité différentielle de reclassement).

### L'employeur doit-il proposer le CSE si, par ailleurs, il a recours à un autre mode de rupture pour motif économique (PDV, départ négocié) ?

Les dispositions du code du travail relatives au licenciement pour motif économique sont applicables à toute rupture du contrat de travail résultant d'un motif économique (L 1233-3 du code du travail). Par conséquent, l'employeur est tenu de proposer le CSP également en cas de départ négocié, départ volontaire ou autres, comme pour motif économique.

Toutefois, certaines ruptures, malgré les difficultés économiques dans lesquelles elles interviennent, ne permettent pas de prétendre au bénéfice du CSP et c'est explicitement exclu par le Code du travail. Il s'agit des ruptures conventionnelles individuelles, ainsi que des ruptures qui s'effectuent dans le cadre d'un accord collectif :

- Soit rupture conventionnelle collective
- Soit gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

## Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 604

6	2	3	8	1	4	7	9	5
4	9	7	6	5	2	3	8	1
1	8	5	7	9	3	4	6	2
8	5	2	9	4	7	6	1	3
9	4	1	2	3	6	5	7	8
3	7	6	1	8	5	2	4	9
2	1	4	3	7	8	9	5	6
7	3	9	5	6	1	8	2	4
5	6	8	4	2	9	1	3	7

### Sudoku

	6		2	9				
9	1						6	
		5	1				4	9
	8							
1	7	9				8	5	6
							3	
8	3				4	6		
	9						2	8
				3	2		1	

### Le mot du mois :

### Puce



Domage collatéral de la situation sanitaire, plusieurs industries métallurgiques, notamment l'automobile, subissent une pénurie de composants électroniques, autrement dit de puces, au point que certaines productions ont dû être ralenties.

Autre victime de la pandémie, le musée du Louvre est toujours fermé, ce qui interdit par exemple d'y admirer le saisissant tableau du peintre espagnol Murillo, *Le Jeune mendiant*, condamné à écraser ses puces, les siennes au sens propre (si l'on peut dire), dans la pénombre d'une salle déserte.

Il est facile de comprendre pourquoi la détestable suceuse de sang qui tient son nom du latin *pulce* l'a transmis dans les années soixante à un bijou de technologie tout petit, plat, et dont les connexions aux prolongements filiformes font penser à un insecte. C'est ainsi que le parasite de la famille des syphonaptères (ptérygotes holométaboles, pour les spécialistes) est désormais associé à un objet indispensable, quoique peu visible, de notre vie quotidienne. Le mot a fait à travers les siècles plus qu'un saut de puce.

Du sens originel nous restent les *marchés aux puces*, où le promeneur peut acheter des vêtements déjà portés, certes, mais nettoyés pour être revendables. Ce n'était donc pas toujours le cas par le passé ? Le nom de cette foire aux (pas toujours) bonnes affaires nous le fait en tout cas soupçonner, en somme nous met la puce à l'oreille -sans doute parce qu'on se gratte la tête en réfléchissant. Demeure aussi l'expression transparente se *secouer les puces* : au sens propre s'ébrouer en se levant comme le ferait un chien, et de façon plus imagée sortir soudain de l'inaction. L'on peut enfin se sentir *excité comme une puce* ou juger qu'un autre se trouve dans cet état ; aujourd'hui pour toutes sortes de raisons, mais l'expression s'est longtemps limitée au seul sens érotique.

La bestiole n'est d'ailleurs pas toujours privée d'affection : non seulement il est paraît-il des éleveurs de puces, mais on ne s'interdit pas d'appeler ainsi un tout jeune enfant. Décidément, on ne sait trop s'il faut la détester ou l'adorer. Dans les usines en tout cas, elle nous manque.

### Mots croisés n° 605

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A											
B											
C											
D											
E											
F											
G											
H											
I											

Solution du n° 604

P	R	E	T	A	P	O	R	T	E	R
L	A	B	O	R	A	T	O	I	R	E
A	T	A	L	A	N	T	E		A	U
G	I	T	E		S	O	R		F	N
I	O	S		K	E	N		P	L	I
A	N		I	L	E		O	E	U	F
I	N	A		I	N	E		R	I	
R	E	C	O	M	P	E	N	S	E	E
E	L	E	C	T	R	O	L	Y	S	E

Horizontalement

A. Forcer une célébrité à s'allonger. B. Expert en confidences. C. Pareil, mais en désordre. N'est charmant que petit. Pièce montée au Japon. D. Prise à tour de bras. Lèche avant de dévorer. E. Vient d'avoir. Suit le choc. Mesure de rayonnement. F. Tintin en Russie. Videur de boîtes. G. Bout de bois. Bonne résolution. C'est montrer sans le vouloir qu'on apprécie le compliment. H. Perdirent peut-être les pédales. I. Experts d'un certain système.

Verticalement

1. Il n'a guère le sens des nuances. 2. Prétendait assurer une bonne qualité de vie. 3. Hotte à raisin. Quand on a perdu contenance. 4. Bêtes de jeu. Dieu nordique. 5. Lieu de mémoire. Ruminait après une vengeance. La plus petite collection de timbres. 6. Inaccessibles à la tristesse. Encadrent le travail. 7. Île de la Baltique. Son homme s'est fait un film. 8. Il était au piano et elle à l'écran. Suit un point dans son domaine. 9. Négation. Pour les non-bacheliers. 10. Héroïne de Sade. 11. Les restaurants tels qu'on les aimerait.



## ÉCLAIRONS L'ENTREPRISE À LA LUMIÈRE DU SOCIAL

*Chaque jour et depuis plus de 30 ans, les équipes pluridisciplinaires d'experts-comptables, de juristes, d'économistes, d'industriels, de spécialistes du travail et des relations sociales se mobilisent au service des représentants du personnel et uniquement pour eux.*

*Notre mission commune est de veiller à ce que l'humain et le progrès social restent au cœur des dynamiques d'entreprise. Pour cela, nos experts mobilisent collectivement leurs savoir-faire et leurs expériences pour vous être toujours plus utiles et plus proches de vos enjeux.*

*Syncéa a pour vocation de vous apporter ses expertises, ses conseils, ses formations et son accompagnement tout au long de vos mandats et au service de votre engagement.*



## Dans les moments sensibles, vous pouvez compter sur nous !

Parce que personne n'est à l'abri des moments difficiles de la vie, **vos compléments santé et/ou prévoyance vous protègent lorsque vous et votre famille en avez le plus besoin** (aide à la famille, aux aidants familiaux, en cas de fragilités budgétaires, de handicap ou de cancer).

Pour en savoir plus sur votre **accompagnement social**, consultez notre site internet **[malakoffhumanis.com](http://malakoffhumanis.com)**



**malakoff  
humanis**

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE